

Vous trouverez, à la page suivante,
les coupons nécessaires à votre inscription aux activités

VOTRE PARTICIPATION LORS DES ACTIVITÉS

Être absent d'une activité après s'y être inscrit entraîne différents problèmes au conseil sectoriel.

Depuis la pandémie, des frais sont exigés par les fournisseurs de services que nous utilisons. Nous devons respecter les délais prévus dans les contrats signés.

À titre d'exemple, les restaurateurs et les traiteurs ont de nouvelles contraintes concernant la date limite pour garantir le nombre de convives. Vu la difficulté d'approvisionnement des denrées un écart de 21 jours est maintenant exigé. Nous devons donc acquitter le nombre de places réservées.

Si, lors d'une activité, les coûts réels sont de 70 \$, c'est la somme que nous devons payer pour chaque absence.

Comme conseil sectoriel, nous ne voudrions pas en arriver à adresser des factures aux absents pour compenser la perte réelle causée par une ou des absences : le coût exigé des membres est moindre que le coût réel.

Nous comprenons que des circonstances exceptionnelles puissent se présenter. *Mais les oublis, les changements de programme et les visites imprévues ne font pas partie de cette catégorie.*

Toutefois, il est toujours possible d'annuler **avant** la date de la fin des inscriptions.

SVP, pensons-y !

Conseil sectoriel

DÉMARCHE POUR LE PAIEMENT PAR INTERAC

Vous pouvez maintenant vous inscrire aux activités en utilisant INTERAC.

Pour faire un virement INTERAC :

1. Se connecter sur le site de son institution financière
2. Cliquer ensuite sur l'onglet VIRER
3. VIREMENT INTERAC
4. Cocher adresse courriel
5. Inscrire le courriel du destinataire soit : (tresorerie-areqchateau@hotmail.com)

Pour plus d'informations sur la procédure à suivre pour faire le virement INTERAC, consulter votre institution financière.

Une inscription (ou dépôt Interac) par personne, par activité en respectant le délai prévu.

Après avoir effectué votre paiement, afin de compléter votre inscription :

- ♦ Faire parvenir un courriel à : tresorerie-areqchateau@hotmail.com en indiquant les renseignements normalement inscrits sur le coupon-réponse soit : les nom et prénom de la personne inscrite en spécifiant si celle-ci est membre ou non-membre.
- ♦ Indiquer également votre numéro de téléphone.

En cas d'annulation de l'activité, nous vous rembourserons.

Nous espérons que cette nouvelle procédure facilitera votre inscription.

Au plaisir de vous accueillir à nos activités!

Les membres du conseil sectoriel

Lors de vos inscriptions : Indiquez M (membre) ou NM (non-membre) lorsque demandé.

CABANE À SUCRE 2 AVRIL 2025

M NM Nom : _____ Prénom : _____

Tél. : _____

M NM Nom : _____ Prénom : _____

Tél. : _____

Coût : membre : 20 \$ non-membre : 40 \$

Date limite d'inscription : 21 mars 2025

Libellez votre chèque à : AREQ Chauveau

Adressez votre envoi contenant votre chèque et le coupon à :

AREQ Chauveau, 8491 des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Ou encore : PAIEMENT INTERAC voir Démarche à la page 1 des coupons.

Allergies alimentaires :

EN AVANT, POUR LE JOUR DE LA TERRE 2025 !

MARDI 22 AVRIL 2025

HÔTEL QUÉBEC, 3115 AVENUE DES HÔTELS

M NM Nom : _____ Prénom : _____

Tél. : _____

M NM Nom : _____ Prénom : _____

Tél. : _____

Coût : membre : 20 \$ non-membre : 40 \$

Date limite d'inscription : 11 avril 2025

Libellez votre chèque à : AREQ Chauveau

Adressez votre envoi contenant votre chèque et le coupon à :

AREQ Chauveau, 8491 des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Ou encore : PAIEMENT INTERAC voir Démarche à la page 1 des coupons.

Allergies alimentaires :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE, LE VENDREDI 25 AVRIL 2025

SECTEUR CHAUVEAU A2425-AGS-OJ-01

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : gratuit (seulement pour les membres)

Date limite d'inscription : 11 avril 2025

Adressez votre votre coupon à :

AREQ Chauveau, 8491 des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5 ou avisez la trésorière par internet.

Menu : Saumon Volaille Ravioli aux champignons

Allergies alimentaires :

ALLEZ EN PRISON, LE 21 MAI 2025

M NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

M NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : 25 \$ non-membre : 50 \$

Date limite d'inscription : 9 mai 2025

Libellez votre chèque à : AREQ Chauveau Adressez votre envoi contenant votre chèque et le coupon à :
AREQ Chauveau, 8491 des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Ou encore : PAIEMENT INTERAC voir Démarche à la page 1 des coupons.

Allergies alimentaires :

AGR, LE 27 MAI 2025

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : gratuit (seulement pour les membres)

Date limite d'inscription : 9 mai 2025

Adressez votre coupon à : AREQ Chauveau, 8491 des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5 ou avisez la trésorière

Allergies alimentaires :

USINE CASCADES ET VALLÉE BLEUE, LE 12 JUIN 2025

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre et non-membre : 249 \$

Date limite d'inscription : 16 mai 2025

Libellez votre chèque à : Agence de voyage Plein Soleil. Adressez votre envoi contenant votre chèque et
votre coupon à : Claire Ennis 8470 de l'Amazone Québec G2C 1H2

Allergies alimentaires :

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2025 VENDREDI 7 MARS 2025

M NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

M NM Nom : _____ Prénom : _____ Tél. : _____

Coût : membre : 20 \$ non-membre : 40 \$

Date limite d'inscription : 25 février 2025

Libellez votre chèque à : AREQ Chauveau

Adressez votre envoi contenant votre chèque et le coupon à :

AREQ Chauveau, 8491 des Aïeux, Québec (QC) G2K 0C5

Ou encore : PAIEMENT INTERAC voir Démarche à la page 1 des coupons.

Allergies alimentaires :